

Procès-verbal

de la sixième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 3 février 2025

<u>Présents :</u>		<u>Absentes :</u>	
Catherine Boire	Parent		
Annie-Claude Dépelteau	Parent		
Eric Delbaere	Parent		
Louise Lapierre (virtuel)	Parent		
Benoit Martineau	Parent		
Julie Milliard	Parent		
Sarah Rodrigue	Parent		
Kathy Poulin (virtuel)	Parent		
Stéphanie Carrier	Enseignante		
Sabrina Duranleau	Enseignante		
Anne Gaudreau	Enseignante		
Maxime Langlois	Enseignant		
Caroline Leclerc	Enseignante		
Vicky Perron	Enseignante		
Guytaine Corriveau	Personnel de soutien		
Patrice Roy	Personnel professionnel		
Emma-Lily Morin	Élève		
Marie Vallières	Élève		
Sophie Camille	Communauté		
Yves Provencher	Communauté		
Hélène Deslandes	Directrice		
<u>Invités :</u>			
Jean-Sébastien Roberge	Directeur du service de l'informatique au centre de services scolaire (CSS)		
Kim Marleau	Directrice des ressources éducatives au CSS		
Isabelle L'Heureux	Directrice adjointe		
Julie Dépelteau	Directrice adjointe		
Isabelle DeGagné	Directrice adjointe		
David Hinse	Public		

Procès-verbal

de la sixième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 3 février 2025

1. Ouverture de la réunion

Mme Catherine Boire ouvre la séance à 18 h 32 et constate le quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Catherine Boire présente l'ordre du jour. Mme Hélène Deslandes souligne les changements suivants :

- *Point 8.1. - Surveillance* : Reporté au 17 mars 2025
- *Point 12 – Normes et modalités - Règles de classement* : Reporté au 17 mars 2025 et remplacé par *Normes et modalités : Règles de génération et inscriptions*. Mme Isabelle DeGagné se joindra à la rencontre pour ce point.

Il est proposé par Mme Anne Gaudreau, appuyé par Stéphanie Carrier et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Nomination d'un secrétaire de rencontre

Il est proposé par Mme Catherine Boire, appuyé par Mme Vicky Perron et résolu :

QUE Mme Annie-Claude Dépelteau agisse à titre de secrétaire pour la présente réunion.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 20 janvier 2025

Mme Catherine Boire demande s'il y a des modifications à faire au procès-verbal de la rencontre du 20 janvier. Aucune modification n'est demandée.

Il est proposé par M. Maxime Langlois, appuyé par Sabrina Duranleau, et résolu :

QUE le procès-verbal du 20 janvier 2025 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal

de la sixième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 3 février 2025

5. Suivis au procès-verbal du 20 janvier 2025

5.1. Lettre informatique (suivi du point 4.1)

Lors d'une rencontre, M. Jean-Sébastien Roberge, directeur du service de l'informatique au Centre de services scolaire (CSS), Mme Kim Marleau, directrice des ressources éducatives, et Mme Isabelle L'Heureux, directrice adjointe à La Ruche et responsable du dossier informatique, ont échangé sur les préoccupations soulevées par le conseil d'établissement (CÉ) dans une lettre adressée au CSS en novembre 2024.

Retrait des ordinateurs et impact sur les projets pédagogiques

M. Roberge a précisé que cette lettre exprimait des inquiétudes quant à l'avenir des projets pédagogiques de l'établissement, notamment en raison du retrait de 150 ordinateurs pour la rentrée 2024-2025, ordinateurs qui ne pouvaient plus être maintenus, car ils n'étaient pas compatibles avec la migration vers Windows 11. Actuellement, la Ruche dispose d'environ 1 000 ordinateurs. Il a souligné que cette mise à jour était essentielle pour assurer la sécurité et la performance du réseau informatique.

Une évaluation menée à l'été 2024 a révélé que plusieurs de ces ordinateurs auraient déjà dû être retirés entre 2017 et 2019, mais avaient été conservés aussi longtemps que possible pour répondre aux besoins de l'école. Leur retrait en 2024 est donc particulièrement ressenti.

Réorganisation du parc informatique

Depuis son arrivée en 2022, M. Roberge a constaté une insatisfaction générale concernant le soutien informatique dans plusieurs écoles du CSS. Pour remédier à cette situation, le comité de répartition des ressources (composé de 9 directions et 6 cadres) a mandaté une équipe dirigée par M. Roberge, en 2023, afin de proposer une répartition plus équilibrée et équitable des équipements informatiques entre les établissements, en fonction du nombre de techniciens disponibles pour assurer le soutien.

Une analyse comparative a été réalisée avec d'autres centres de services scolaires :

- Eastern Townships : 1 ordinateur par élève (beaucoup de Chromebook)
- Montérégie/Estrie : 1 ordinateur pour 2,5 élèves.

Sur cette base, le comité a proposé un ratio cible de 1 ordinateur pour 2 élèves, proposition qui a été soumise au comité de répartition des ressources.

Procès-verbal

de la sixième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 3 février 2025

Particularités et financement

Certaines écoles, comme l'Escale de Val-des-Sources, bénéficient d'un ratio de 1 ordinateur par élève, mais financent des services techniques supplémentaires pour le maintien de cette infrastructure. En 2024, environ 38 000 \$ ont été alloués à la Ruche. Grâce à la baisse des coûts des appareils, un remboursement de 10 000 \$ est prévu via le fonds 2 en mars 2025.

Utilisation des ordinateurs à La Ruche et ressources techniques

Une étude interne du CSS a révélé que :

- 48 % des ordinateurs sont utilisés moins d'une journée sur deux.
- 30 % sont utilisés trois jours sur quatre.

Dans les écoles secondaires, le ratio techniciens/élèves est différent des écoles primaires, permettant un soutien informatique plus important en raison des besoins. À la Ruche, deux techniciens sont actuellement en poste pour assurer l'assistance et le bon fonctionnement des équipements numériques.

Priorités pour la rentrée 2025

Un comité technologique école, auquel participe M. Roberge, a été formé cette année pour gérer l'allocation des fonds du CSS.

L'école prévoit une allocation des ressources selon l'ordre suivant pour 2025 :

1. Élèves avec une mesure 30810 (1 ordinateur par élève).
2. Élèves nécessitant un soutien technologique sans mesure 30810 (1 ordinateur par élève).
3. Élèves ayant un plan d'intervention (prêt d'ordinateur).
4. Classes spéciales (1 ordinateur pour 2 élèves).
5. Classes régulières (150 portables disponibles, dont 14 bientôt obsolètes).

Une réorganisation des chariots informatiques par département est également en cours pour améliorer l'accessibilité pour les classes régulières.

Propositions et réflexions

- Les membres du comité suggèrent à Mme L'Heureux de réaliser un inventaire précis pour mieux anticiper les retraits d'ordinateurs en fin de vie.
- M. Maxime Langlois propose d'adopter une politique d'achat stable et annuelle, permettant d'éviter des retraits massifs d'ordinateurs et d'assurer une meilleure gestion du parc informatique.

Procès-verbal

de la sixième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 3 février 2025

- Mme Caroline Leclerc souligne que les statistiques d'utilisation doivent être nuancées, car certains projets n'ont pas été réalisés faute d'accès aux ordinateurs, ce qui pourrait fausser les données.

Mme Kim Marleau rappelle que ces statistiques servent avant tout à guider la réflexion et l'optimisation de l'utilisation des équipements. Elle encourage la tenue de discussions en comité technologique, ainsi que la collaboration avec les conseillers pédagogiques du CSS pour maximiser l'intégration du numérique dans les projets pédagogiques.

5.2. Mont-Orford (suivi du point 4.2)

Mme Guylaine Corriveau nous informe qu'après validation, les sorties de ski sont toutes au même prix pour les élèves de la Ruche, sauf pour les élèves de Santé Globale. Effectivement, le Mont-Orford offre un rabais aux écoles possédant l'accréditation Santé Globale. Les prix sont les suivants :

21 \$ du billet / Santé Globale
24,75 \$ du billet / autres groupes

Mme Corriveau nous mentionne également qu'elle a identifié quelques irrégularités dans les tableaux de demandes de sorties remplies par les enseignants (ex. inscription du montant avec les taxes). Un suivi sera fait auprès des enseignants pour que l'on s'assure que les demandes de sorties soient remplies adéquatement.

Concernant les frais payés par les parents d'élèves ayant une passe de saison à la montagne, un remboursement sera possible uniquement pour les parents d'élèves en Santé Globale. Il n'y a pas lieu de rembourser les parents d'élèves des autres concentrations, puisque les frais de concentration sont entièrement assumés par les sommes en provenance du Gouvernement du Québec. Mme Hélène Deslandes mentionne qu'un mécanisme doit être mis en place pour identifier les élèves qui ont une passe de saison en Santé Globale afin de procéder aux remboursements des parents concernés.

5.3. Test du module d'inscriptions (suivi du point 4,3)

Mme Deslandes nous explique qu'un petit groupe a été formé pour tester le module d'inscriptions. Ce groupe est composé, entre autres, d'une technicienne en organisation scolaire, de Mme Caroline Leclerc et de Mme Deslandes. Cette dernière nous informe que les tests ne peuvent pas débiter puisque le module de Mozaik n'est pas prêt en raison d'un manque de ressources humaines au Centre de services scolaire.

Mme Deslandes nous mentionne également que l'idée de réaliser une courte vidéo pour aider les parents et les élèves à faire leur inscription sur Mozaik est maintenue.

Procès-verbal

de la sixième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 3 février 2025

6. Questions du public

David Hinse, enseignant, a présenté une réflexion sur les effets de la centralisation des services sur la réussite scolaire. Plusieurs problématiques ont été soulevées, notamment :

- Une gouvernance où les écoles n'ont plus la main sur les priorités liées aux techniciens en milieu scolaire.
- Une diminution des projets pédagogiques, limitant les innovations pédagogiques.
- Une centralisation des techniciens en organisation scolaire au sein du CSS, entraînant une perte d'efficacité sur le terrain.
- La suppression de classes spécialisées et de cheminements particuliers, obligeant des élèves à retourner dans le régulier sans les services adaptés à leurs besoins.

M. Hinse précise que l'équité n'est pas l'égalité, mettant en lumière les avantages d'une décentralisation accrue pour mieux répondre aux réalités de chaque école.

Afin d'agir concrètement, une lettre au ministre de l'Éducation a été rédigée en ébauche. L'objectif est qu'elle soit signée par le conseil d'établissement afin de donner plus de poids à la démarche. Julie Milliard propose un partage de l'information avec les directions pour assurer une compréhension commune de l'enjeu et favoriser leur implication.

Un comité de travail a été formé pour finaliser et structurer cette initiative, composé de :

- Isabelle L'Heureux (responsable du comité)
- David Hinse (invité)
- Sarah Rodrigue
- Julie Milliard
- Hélène Deslandes
- Caroline Leclerc
- Catherine Boire, qui assurera la révision finale

Procès-verbal

de la sixième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 3 février 2025

7. Code de vie

7.1. Code vestimentaire et demi-uniforme – Formulaire de consultation parents et élèves

Mme Isabelle L'Heureux présente les documents préparés pour la consultation, comprenant un courriel aux parents ainsi que des sondages destinés aux parents et aux élèves. Elle informe également qu'elle a rencontré le conseil étudiant au sujet des demi-uniformes, et que les membres se montrent plutôt défavorables à ce projet.

Elle suggère de revoir la formulation des questions afin d'éviter une approche binaire (pour ou contre) et de les orienter davantage sur les conditions d'implantation du projet. Mme Deslandes insiste sur l'importance de bien structurer la démarche et rappelle que la mise en place du projet n'est pas une obligation pour la rentrée 2025. Toutefois, si un déploiement à cette échéance est souhaité, les commandes de vêtements devront être effectuées en mars.

7.2. Prochaines étapes

Les membres du CÉ sont invités à consulter les documents disponibles sur TEAMS et à transmettre leurs commentaires à Julie Milliard au plus tard le vendredi 14 février 2025. Un rappel à cet effet sera envoyé aux membres le 10 mars. Une version révisée des documents sera ensuite préparée et envoyée avant la rencontre du 17 mars 2025.

7.3. Cellulaire à l'école

Mme Catherine Boire met en lumière les articles de presse déposés sur TEAMS à propos de l'interdiction complète du cellulaire à l'école et souligne leur pertinence. Elle recommande la formation d'un comité de réflexion sur le sujet. Les membres suivants manifestent leur intérêt à y participer :

- Enseignant : M. Maxime Langlois
- Professionnel : M. Patrice Roy
- Parents : Mme Annie-Claude Dépelteau, Mme Catherine Boire et Mme Kathy Poulin
- Élèves : Emma-Lily Morin et Marie Vallières
- Direction : Mme Isabelle L'Heureux, directrice adjointe

Procès-verbal

de la sixième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 3 février 2025

Mme Hélène Deslandes précise qu'elle informera le Centre de services scolaire de la mise en place du comité, en raison de possibles démarches à entreprendre auprès de certains centres de services scolaires au Québec ayant instauré des mesures restrictives sur l'utilisation du cellulaire en milieu scolaire. Elle rappelle également que des données sur les saines habitudes de vie, incluant l'usage des écrans, sont attendues en septembre prochain. Mme L'Heureux assumera la coordination du comité.

Par ailleurs, M. Éric Delbaere exprime son intérêt à s'impliquer dans un comité portant sur la bienveillance à l'école. Mme Isabelle L'Heureux indique que le comité encadrement souhaite l'implication d'un parent dans ses travaux et assurera un suivi auprès de M. Delbaere à cet effet.

Il est proposé par Mme Sarah Rodrigue, appuyé par Sabrina Duranleau et résolu : qu'un comité de réflexion soit mis en place concernant cet enjeu.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Budget révisé 2024-2025 — suivi

8.1. Surveillance

Point reporté à la réunion du 17 mars lors de l'adoption de l'ordre du jour.

8.2. Effort au déficit ministériel

Cette année, le ministère a procédé à de nouvelles coupes budgétaires, obligeant le CSS à retourner un montant de 981 296,69 \$ au ministère dès cette année. Ces compressions affectent l'ensemble des établissements, avec une contribution totale de 156 584 \$ répartie entre les écoles primaires et secondaires du CSS.

Concernant l'école la Ruche, la contribution demandée est de 23 118 \$. Ce montant s'ajoute au déficit existant de 62 000 \$, portant le total du déficit à 85 118 \$.

Procès-verbal

de la sixième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 3 février 2025

9. Planification annuelle des Contenus en orientation scolaire et professionnelle 2024-2025 – approbation

Mme Hélène Deslandes passe en revue les documents présentant les contenus en orientation scolaire et professionnelle 2024-2025. Elle souligne l'engagement remarquable des enseignants dans cette première année de mise en œuvre. Ces contenus viennent s'ajouter à leur enseignement de base, témoignant de leur implication dans l'accompagnement des élèves.

Il est proposé par M. Maxime Langlois, appuyé par Mme Caroline et résolu :

QUE la planification annuelle des contenus en orientation scolaire et professionnelle 2024-2025 soit approuvée telle quelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Projet éducatif

10.1. Suivi de la mise en œuvre du plan d'action

Le bilan des moyens et actions du projet éducatif sera présenté à la rencontre du mois de mars 2025.

10.2. Publication

Les corrections du Projet éducatif sont en cours et seront finalisées prochainement. Le document mis à jour sera publié sur le site web avant le début de la période d'inscription.

Par la suite, une version vulgarisée du document sera préparée et envoyée aux parents afin de leur fournir une information claire et accessible.

10.3. Formation d'un comité ad hoc sur la communication

Compte tenu du temps restant à la réunion, il est convenu de reporter ce point à la séance du 17 mars 2025.

Mme Caroline Leclerc souligne la présence de plusieurs informations erronées sur le site web de l'école et demande si le CSS peut prendre en charge les modifications.

Procès-verbal

de la sixième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 3 février 2025

Mme Hélène Deslandes précise que ces mises à jour relèvent des secrétaires de l'école. Toutefois, elle reconnaît que le manque de ressources actuelles complique la mise à jour régulière du site, ce qui explique la situation.

11. Grille-matières 2025-2026 – DIM Approbation

Mme Julie Dépelteau, directrice adjointe, présente les modifications apportées à la grille-matières 2025-2026 pour la classe de déficience intellectuelle moyenne.

Ancien modèle :

- La grille comprenait 28 périodes consacrées aux compétences de base, laissant seulement 8 périodes pour les matières enseignées par des spécialistes.
- Une rotation des arts était nécessaire d'une année à l'autre.

Nouveau modèle :

- La nouvelle grille consacre 24 périodes sur 36 aux compétences de base, tout en respectant le régime pédagogique.
- Cette réorganisation permet désormais d'attribuer 12 périodes sur un cycle de 9 jours aux matières enseignées par des spécialistes :
 - 4 périodes d'éducation physique
 - 4 périodes d'art dramatique
 - 3 périodes d'arts plastiques
 - 1 période de musique

Ce nouvel équilibre a été adopté à l'unanimité par les spécialistes concernés.

Il est proposé par Mme Vicky Perron, appuyé par Mme Sarah Rodrigue et résolu :

QUE la grille-matières 2025-2026 DIM soit approuvée telle que déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Normes et modalités

Mme Isabelle DeGagné se joint à nous et présente les règles de génération ainsi que la période d'inscriptions.

Période d'inscriptions

- Dates : Du 24 au 28 février, en synchronisation avec le choix de cours.
- Plateforme : Inscription via Mozaïk.

Procès-verbal

de la sixième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 3 février 2025

Règles de génération

Les règles de génération stipulent que les élèves ayant une moyenne cumulative de 50 % ou moins dans une matière seront automatiquement réinscrits dans cette matière pour l'année en cours. La plateforme ne leur permettra pas de s'inscrire à l'année suivante dans cette matière. Par exemple : Un élève de secondaire 2 ayant une moyenne de 48 % en mathématiques sur les étapes 1 et 2 ne pourra pas s'inscrire à un cours de mathématiques de secondaire 3 via Mozaïk.

Cependant, étant donné que les étapes 1 et 2 comptent pour 40 % de la note finale et l'étape 3 pour 60 %, certains élèves pourraient finalement réussir leur matière d'ici la fin de l'année. Dans ces cas-là, la direction procédera à une modification manuelle pour assurer leur passage.

Cette nouvelle méthode permet d'avoir un portrait plus précis de la situation académique des élèves et facilite l'organisation scolaire. De plus, elle sensibilise les familles et les élèves dès février à leur situation académique et des conséquences possibles.

Communication et accompagnement

Pour expliquer ces nouvelles règles et les choix de parcours en sciences, une tournée des classes sera effectuée :

- Secondaire 3 et 4 : Mme Isabelle DeGagné
- Secondaire 2 : Mme Isabelle L'Heureux
- Secondaire 1 : Mme Sarah-Jeanne Limoges

Par ailleurs, des Midis orientation auront lieu les 11, 13 et 14 février à l'école. Lors de ces journées, les conseillers en orientation seront disponibles pour rencontrer les élèves ayant des besoins, ce qui contribuera à alléger la demande actuelle pour ces services.

Autres mesures

- M. Benoît Martineau demande qu'un courriel explicatif soit envoyé aux parents pour présenter les nouvelles règles de génération.
- Mme Deslandes précise qu'une version papier du formulaire d'inscription sera disponible pour les parents qui n'ont pas accès aux outils numériques.

Procès-verbal

de la sixième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 3 février 2025

13. Approbation

13.1. Sorties éducatives

Mme Hélène Deslandes présente les activités et sorties éducatives qui doivent être approuvées par le conseil d'établissement. Les documents détaillant ces sorties sont disponibles sur Teams pour consultation.

Les six premières sorties (organisées par Patrice Roy) ont déjà été approuvées.

À partir de la page 7, il semble que les calculs ne soient pas automatisés, ce qui nécessite des corrections.

Il est proposé par Mme Caroline Leclerc, appuyé par Mme Stéphanie Carrier, et résolu :

QUE les sorties éducatives soient approuvées telles que déposées.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

Mme Catherine Boire demande si les membres souhaitent prolonger la rencontre pour terminer l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Catherine Boire, appuyé par Mme Julie Millard, et résolu :

QUE la rencontre soit prolongée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

13.2. Campagnes de financement et dons divers

Aucune campagne de financement.

Mme Deslandes présente les demandes approuvées pour les projets de la mesure Culture à l'école.

Procès-verbal

de la sixième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 3 février 2025

14. LAB 22 – informations

La friperie de Noël a été un franc succès cette année. Fort de ce succès, le comité d'entraide a relancé L'Abeillerie, avec une ouverture limitée à quelques jours sur un cycle de 9 jours. L'objectif pour l'an prochain est d'offrir un accès complet 9 jours sur 9 afin de mieux répondre aux besoins. Une demande a également été soumise pour mettre en place un service de prêt ou de location de tenues de bal, mais la priorité actuelle est d'évaluer l'inventaire disponible.

Deux nouvelles activités parascolaires enrichiront l'offre cette année. Un atelier d'agriculture urbaine sera proposé un mercredi soir sur deux, pour un total de 10 ateliers. De son côté, Samuel Beaubien animera un projet de graffiti sur le conteneur à outils de la serre, avec 10 ateliers hebdomadaires dès avril.

Par ailleurs, un travail interne sera mené sur l'application des nouvelles normes de recyclage en vigueur depuis janvier.

15. Représentants des élèves

Les activités étudiantes ont été marquées par une belle diversité d'initiatives et d'événements engagés au sein de l'école. Durant le temps des Fêtes, le Cannethon a été un succès avec une remontée impressionnante de l'implication des élèves de secondaire 5. Les festivités ont aussi inclus un photo booth, une chorale, une journée pyjama, une danse traditionnelle et un souper de Noël préparé par la Brigade culinaire, sans oublier la traditionnelle distribution de fromages. Un changement notable cette année : le Comité Unies est devenu Pour Elles, poursuivant son engagement, notamment avec la distribution de produits d'hygiène féminine en collaboration avec la Maison de la famille.

L'album de fin d'année des finissants est maintenant terminé, et les portes ouvertes du 24 janvier ont été une réussite, grâce à l'implication des élèves. Plusieurs événements à venir rythmeront la vie scolaire, dont la Semaine de la persévérance scolaire, la Saint-Valentin avec distribution de fleurs, mots et chocolats, ainsi que la Foire de la diversité culturelle. Enfin, les auditions de La Ruche en scène auront lieu le 26 mars, offrant une belle opportunité aux talents de l'école de se démarquer.

Procès-verbal

de la sixième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 3 février 2025

16. Représentants du personnel

Le mois de décembre a été marqué par une ambiance chaleureuse et agréable, notamment grâce au calendrier de l'avent, qui a offert plusieurs petites attentions au personnel, un geste apprécié et motivant. La rencontre du personnel du 6 janvier a également été un moment enrichissant, favorisant des échanges constructifs. Parmi les événements à venir, le Gala de la persévérance scolaire se tiendra les 11 et 12 février, tandis que les rencontres de parents approchent pour marquer la fin de la 2^e étape. Du côté des élèves, la Semaine des Tuques battra son plein avec 93 participants, et la Semaine de la persévérance scolaire se conclura en beauté avec l'événement Snowjam, le jeudi 13 février, rassemblant plusieurs partenaires autour d'une journée festive avec DJ, chili et sports de glisse.

17. Représentants des parents

Le comité de parents du CSS a adopté une résolution d'appui à notre lettre concernant la problématique du retrait massif des ordinateurs. Par ailleurs, un sondage aux parents du CSS sera bientôt lancé ; toute suggestion de thématique à explorer peut être envoyée à Mme Louise Lapierre. Enfin, concernant les fonds non réclamés de l'ancien recours collectif sur les frais chargés aux parents, un crédit de 18 \$ par élève a été octroyé. La redistribution a été orientée vers les écoles ayant un taux de défavorisation plus élevé.

M. Benoit Martineau a été interpellé par des parents concernant la gestion financière complexe du voyage en Grèce, impliquant plusieurs suivis administratifs avec l'école. Il demande des précisions à ce sujet. Mme Hélène Deslandes reconnaît la complexité du suivi financier, en raison de la coexistence de deux comptabilités distinctes : celle de l'école et celle du fournisseur (EF Voyages). Elle souligne également la nécessité d'améliorer les communications entre l'école et les parents. Mme Annie-Claude Dépelteau profite de l'occasion pour réitérer la demande formulée en début d'année, à savoir solliciter plusieurs soumissions afin de s'assurer du meilleur rapport qualité-prix. Elle souligne que le coût du voyage en France prévu pour 2026 (4 700 \$) risque d'être un frein pour plusieurs familles. M. Martineau conclut en suggérant une réflexion plus large sur l'organisation des voyages, incluant un examen des fournisseurs, des coûts et la possibilité d'opter pour des options plus écologiques.

18. Représentants de la communauté

M. Yves Provencher fait un rappel de la Politique jeunesse de la MRC, dans laquelle 11 jeunes ont participé à un atelier de réflexion. Un prochain atelier est prévu en avril pour poursuivre les échanges et approfondir les discussions. Par ailleurs, une infolettre sera diffusée à la fin février, avec une date limite fixée au 19 février pour ceux souhaitant y partager de l'information.

Procès-verbal

de la sixième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche,
tenue à Magog, le 3 février 2025

19. Points de la direction

Mme Hélène Deslandes mentionne que, cette semaine, nous célébrons non seulement la Semaine des enseignants, mais aussi celle de l'ensemble du personnel. C'est l'occasion de souligner l'engagement, le dévouement et le travail exceptionnel de tous celles et ceux qui contribuent chaque jour à la réussite et au bien-être des élèves.

20. Correspondance

Aucune correspondance

21. Prochaine rencontre

Lundi 17 mars 2025, à 18h30

22. Levée de la réunion.

Il est proposé par M. Maxime Langlois, appuyé par Mme Caroline Leclerc, et résolu :

QUE la réunion soit levée à 21 h 08.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Signature de la présidente

Signature de la directrice

Secrétaire : Annie-Claude Dépelteau